



CHARTRE DU TROQUEUR AUTOMNE 2018

Règlement général :

Le troc est un moment convivial qui permet de partager son expérience, de donner et recevoir des conseils ou tout simplement de passer un bon moment.

1 - Le troc se base sur **le principe d'échange**. Il faut donc apporter quelque chose à troquer. Cela peut être :

- Des plantes ornementales : vivaces, annuelles ou bulbes
- Des plants de légumes
- Des plantes d'intérieur
- Des fruitiers, des arbustes
- Des graines
- Des revues ou des livres de jardinage
- Des outils, tuteurs, pots de fleurs
- De la décoration de jardin

2 - **Etiquetage obligatoire** des végétaux avec le nom, voire la couleur de floraison

3 - **Les horaires :**

Installation de 8h30 à 9h

9h : feu vert pour démarrer

11h : fin du troc

4 - **Organisation**

- Se présenter à l'accueil et donner ses coordonnées pour mise à jour du fichier des troqueurs et remise de la charte
- Installation des plantes sur les tables uniquement
- Café d'accueil offert
- Attendre la cloche pour démarrer le troc
- **Pour les plantes rares**, il est demandé au « troqueur offrant » d'indiquer sur une étiquette rouge fournie le nom du « troqueur receveur » et de conserver la plante sur son stand au moins jusqu'à 10 heures afin que tous les autres troqueurs puissent l'admirer, poser des questions....
- Stocker les plantes échangées sous la table du troqueur receveur
- Ne pas se servir seul mais **échanger**
- A la fin du troc chaque participant range, reprend son matériel et ses plantes non-troqués

6 - **Une buvette** sera à disposition des troqueurs tout au long du troc